



Syndicat CGT 65 des Remontées mécaniques

Comité CGT 65 Travailleurs Précaires ou Privés d'emploi

Les saisonniers des stations de ski et les travailleurs précaires ont rencontré le Préfet des Hautes-Pyrénées

Une délégation des saisonniers de stations de ski (CGT et FO) et des travailleurs précaires ou privés d'emploi (CGT) a été reçue à la préfecture de Tarbes, ce jeudi 27 février 2020, par le Préfet Brice Blondel, sa directrice de cabinet, la directrice territoriale de Pôle emploi, le directeur départemental de la DIRECCTE et le directeur du Pôle emploi de Lourdes. Cette rencontre était notamment destinée à alerter le Préfet et son équipe sur les conséquences de la mise en place du Décret sur la Transformation de l'Assurance Chômage, dont les premiers effets seront visibles d'ici la fin de l'hiver.

Les représentants syndicaux présents ont évoqué le risque de perte des allocations de retour à l'emploi qui pourrait concerner 9% des 9200 demandeurs d'emploi indemnisés dans les Hautes-Pyrénées à partir d'avril 2020. Ils ont aussi pointé la diminution moyenne de 30% du montant de ces allocations qui va toucher les futurs demandeurs d'emploi indemnisés dès le 1^{er} avril. Enfin, ils ont abordé les difficultés qui touchent les travailleurs précaires dans les Hautes-Pyrénées : le logement, le transport, les gardes d'enfants, la santé, la précarité énergétique, et bien sûr, l'incertitude sur l'avenir de leurs emplois, sans oublier l'absence d'un vrai statut des saisonniers.

Ils ont aussi rappelé que 90% des emplois nouveaux créés chaque année dans les Hautes-Pyrénées depuis 2015 sont des emplois précaires, dans de nombreux secteurs : sports d'hiver, tourisme, hôtellerie, restauration, grande distribution, industrie agro-alimentaire, viticulture, balnéothérapie, service à la personne ou nettoyage. Ils ont souligné que le décret sur la TAC va fragiliser encore plus la situation des travailleurs précaires et de leurs familles. Tout en continuant à revendiquer le retrait du décret sur la TAC, ils ont donc demandé au Préfet et à son équipe de mettre en place, sur le territoire des Hautes-Pyrénées, des mesures concrètes afin de compenser les effets négatifs de ce décret, pour éviter de plonger dans le désespoir et la misère plusieurs milliers de familles.

Le Préfet Brice Blondel s'est engagé de son côté à adresser une note sur ces échanges au cabinet de la Ministre du Travail Muriel Pénicaut. Il a indiqué que le Ministère annoncera des mesures d'accompagnement de la mise en place du décret sur la TAC au mois de mars 2020.

Nos syndicats CGT continuent à réclamer le retrait du décret sur la Transformation de l'Assurance Chômage. Ils agiront, aux côtés des saisonniers et des travailleurs précaires des Hautes-Pyrénées, pour qu'aucune personne ne se retrouve sans ressources en raison de la mise en place concrète du décret au printemps 2020. Ils appellent tous les saisonniers et les travailleurs précaires à s'unir pour la défense de leurs droits et l'amélioration de leurs conditions de vie.